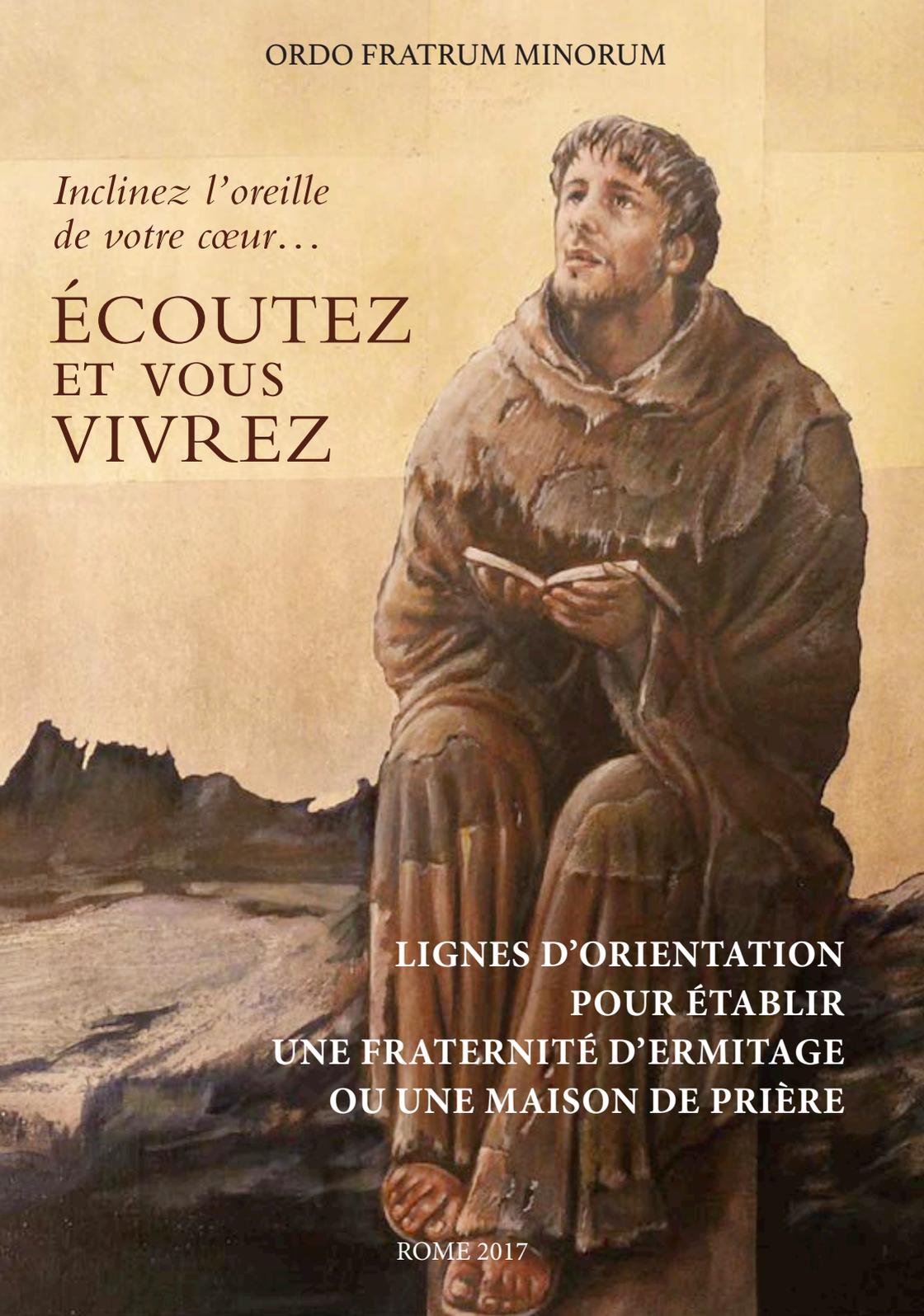


ORDO FRATRUM MINORUM

*Inclinez l'oreille
de votre cœur...*

**ÉCOUTEZ
ET VOUS
VIVREZ**



**LIGNES D'ORIENTATION
POUR ÉTABLIR
UNE FRATERNITÉ D'ERMITAGE
OU UNE MAISON DE PRIÈRE**

ROME 2017

ORDO FRATRUM MINORUM

ÉCOUTEZ ET VOUS VIVREZ

Inclinez l'oreille de votre cœur...
(LOrd 5-6)

LIGNES D'ORIENTATION POUR ÉTABLIR
UNE FRATERNITÉ D'ERMITAGE
OU UNE MAISON DE PRIÈRE

(CHAPGEN/15, *Décision 7*)

ROME 2017

Copertina: Ivo Batocco (olio),
«SAN FRANCESCO IN CONTEMPLAZIONE»
Missionszentrale der Franziskaner, Bonn, Germania.

OFM Communications Office
Via di Santa Maria Mediatrice, 25
00165 Rome, Italy - www.ofm.org
© 2017

PRÉFACE

François, le serviteur du Christ « affirmait avec conviction, que la grâce de la prière est ce qu'un religieux doit demander avant toute chose et persuadé que sans elle on ne peut rien faire de bon au service du Seigneur, il encourageait ses frères par tous les moyens à s'y appliquer de tout cœur. Qu'il marchât ou s'arrêtât, en voyage ou à la maison, au travail comme au repos, il s'adonnait à la prière au point qu'il paraissait lui avoir voué tout son cœur et tout son corps, toute son activité et tout son temps » (*LegM X*, 1).

L'exemple de François d'Assise, rapporté par saint Bonaventure, suffit pour nous rappeler la centralité de la prière dans l'Ordre des Frères Mineurs. Nous savons bien l'importance de la prière dans la vie chrétienne et de chaque consacré, malgré la difficulté d'établir un équilibre entre le travail et la prière, aussi l'attention insuffisante à la prière personnelle et la confirmation d'une vie de foi surtout individuelle, alors qu'il existe la perception du besoin de meilleures formes de prière et de spiritualité dans l'Ordre. Les quelques indications de l'enquête sur la situation de l'Ordre (cf. *Synthèse du Rapport*, Rome 2014), confirment le désir d'avoir un document d'analyse sur la prière.

Nous sommes d'accord que *personne ne fait de progrès dans la vie et le service de Dieu, sans la grâce de la prière* (cf. *LegM X*, 1). Pour ce motif, le Chapitre général de 2015 a pensé à un « instrument » : les « Fraternités d'Ermitage ou les Maisons de prière », afin que les Entités de l'Ordre ou les Conférences, en collaboration fraternelle et institutionnelle, puissent les renforcer ou les projeter, nous aidant ainsi à raviver la flamme de la dimension orante de l'Ordre pour le bien de chaque consacré et du saint peuple de Dieu.

Avec grand plaisir, je vous présente ces *Lignes d'orientation pour l'indication de voies concrètes pour la constitution d'une Fraternité d'ermitage ou Maison de prière* (CHAPGÉN/15, *Décision 7*). Nous y trouvons la conviction des Capitulaires de l'urgence d'avoir, dans la vie quotidienne, un espace, un lieu et un temps significatif consacrés à la relation personnelle avec Dieu et de constituer des Fraternités où tous les Frères pourraient faire l'expérience de la joie et de la beauté de notre vocation.

Rome, 19 mars 2017
Fête de saint Joseph

Fr. Michael A. Perry, OFM
Ministre général et serviteur

Prot. 107179

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

A. Écriture

<i>1Cor</i>	1ère Lettre aux Corinthiens
<i>Lc</i>	Évangile selon saint Luc
<i>Mt</i>	Évangile selon saint Matthieu
<i>1P</i>	1ère Lettre de Pierre
<i>1R</i>	1er Livre des Rois
<i>Rm</i>	Lettre aux Romains
<i>Jc</i>	Lettre de Jacques

B. Écrits de saint François

<i>Adm</i>	Admonitions
<i>LAnt</i>	Lettre à saint Antoine
<i>2LFid</i>	2Lettre aux Fidèles
<i>LLéon</i>	Lettre à Frère Léon
<i>LOrd</i>	Lettre à l'Ordre
<i>Rnb</i>	Regula non bullata (1221)
<i>Rb</i>	Regula bullata (1223)
<i>Rer</i>	Règle de vie dans les ermitages
<i>SalV</i>	Salutation aux vertus
<i>Test</i>	Testament (1226)

C. Biographies de saint François d'Assise

<i>1Cel</i>	Vie du bienheureux François [Vita prima] de Thomas de Celano
<i>2Cel</i>	Mémorial dans le désir de l'âme [Vita seconda] de Thomas de Celano
<i>LegM</i>	Legenda Maior, de saint Bonaventure de Bagnoreggio

D. Autres sources

- ChapGen/15* Vers les périphéries avec la joie de l'Évangile.
Frates et Minores in Nostra Aetate.
Chapitre général, Rome 2015
- CCGG/10* Constitutions générales de l'Ordre des Frères Mineurs,
Rome 2010
- DV* Dei Verbum, Constitution dogmatique sur la divine
révélation Du Concile Vatican II, 1965
- SSGG/10* Statuts généraux de l'Ordre des Frères Mineurs, Rome 2010
- 1Vitry* Jacques de Vitry, Lettre écrite en octobre 1216, de Gênes

INTRODUCTION

Écoutez et vous vivez. Inclinez l'oreille de votre cœur. Ces mots de saint François d'Assise dans la *Lettre à tout l'Ordre* sont une invitation à écouter le Christ, « vraie Sagesse du Père » (2Lfid 67), que les Frères Mineurs suivent au plus près par la profession religieuse (cf. CCGG 1 §1). L'invitation à *écouter* c'est le chemin de salut de la Parole qui nous appelle à l'écoute physique et à l'écoute obéissante intérieure, l'itinéraire du disciple appelé à *incliner l'oreille du cœur*. Ce parcours du frère et des fraternités nous porte à *vivre* l'Évangile, à louer Dieu et à lui rendre témoignage par les paroles et par les œuvres.

Dans cette perspective, le Définitoire général, en collaboration avec la « Commission de l'Ordre pour la prière et la dévotion » et avec la contribution de plusieurs frères, a élaboré les *Lignes d'orientation pour constituer une Fraternité d'ermitage ou Maison de prière*, selon les indications de la *Décision 7* du Chapitre général de 2015. Ce document ne prétend pas épuiser le thème des Ermitages ou des Maisons de prière, ni celui de la dimension chrétienne et franciscaine de la prière et de la contemplation franciscaine, ni offrir des indications méthodologiques ou présenter le résultat d'une étude historique sur les Ermitages de l'Ordre. Moins encore d'avoir la prétention de répondre aux besoins des Entités de l'Ordre. Il s'agit d'une première approche du thème, désirant donner des indications pour lancer le dialogue, dans chaque Entité ou Conférence sur la viabilité d'une Fraternité qui concède la primauté à la prière.

Ayant conscience que l'Ordre est une Fraternité et en son sein, comme « disciples de saint François, les Frères doivent mener une vie radicalement évangélique c'est-à-dire en esprit de prière et dévotion » (CCGG 1 §2), le contenu des *Lignes* répond :

- a. à l'opportunité d'avoir un instrument qui soit une provocation à approfondir la priorité de la prière, et pour que soit plus évidente dans la vie des frères mineurs « l'esprit de la sainte oraison et dévotion, que les autres choses temporelles doivent servir » (*Rb* V, 2);
- b. à l'exigence de trouver des voies concrètes pour pouvoir constituer une Fraternité d'Ermitage, en continuité avec la législation de l'Ordre (cf. SSGG 15 §1) ou une Maison de prière. Pour cette raison, on offre quelques éléments valables qui proviennent de la *Règle pour les ermitages*, et qui peuvent enrichir la dimension orante de chaque frère et fraternité.

Nous aussi nous proclamons, selon la foi de l'Église qu'il « a plu à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de ne se révéler en personne » et « dans son grand amour il parle aux hommes comme à des amis et s'entretient avec eux, pour les inviter et les admettre à la communion avec lui » (*DV 2*). Mais outre la *parole*, Dieu se révèle aussi *dans le silence*, comme le dira un des extraits de la Bible qui a pour protagoniste le prophète Élie (cf. *1R 19,11-13*): Dieu se révèle au prophète dans la voix du *silence*. Non pas dans le vent ni dans le tremblement de terre, non pas dans le feu, mais dans le silence, dans «le murmure d'une brise légère» (*1R 19,13*). C'est ainsi que le prophète Élie apprend que le Dieu vivant est le Dieu du silence et de l'enfouissement.

En bref, *parole, silence et solitude* sont indispensables dans la *vie religieuse dans les Ermitages*, comme ce fut le cas pour François d'Assise et la féconde histoire de l'Ordre. Aujourd'hui encore reste valable l'invitation qu'il en soit ainsi, afin de leur accorder la priorité dans la *vie des Frères Mineurs* où qu'ils se trouvent. Pour ce motif, ces *Lignes guide* le sont pour chaque frère de l'Ordre. En effet, il est essentiel de « conserver le silence » (*Rer 3*) pour pénétrer dans la zone de la communication et communion avec Dieu ; seul le silence extérieur et intérieur, qui demande des temps et des lieux de solitude, permet l'écoute et la réception non seulement de la Parole, mais aussi de la présence de Celui qui parle pour obéir à la voix du Fils de Dieu et faire savoir à tous « qu'il n'y a de tout puissant que Lui » (cf. *LOrd 7-11*).



PRÉLIMINAIRES ET MÉTHODOLOGIE

Les *Lignes guide* sont une aide à la Fraternité universelle pour approfondir « l'esprit de prière et dévotion », en arrivant à formuler des indications concrètes pour chaque Entité et à avoir une ébauche pour constituer une Fraternité d'ermitage ou Maison de prière. Nous pensons que ce pourrait être une orientation générale visant à offrir des références où tous les Frères seraient capables de retrouver la beauté de la dimension fondamentale de la prière dans notre Ordre.

Le contenu de ce document est précisé et indiqué dans la *Décision 7* du Chapitre général de 2015 :

« Le Définitoire général encouragera, par la publication de *Lignes guide* et l'indication de voies concrètes, chaque Entité, ou au moins chaque Conférence, à constituer une Fraternité d'ermitage ou Maison de prière (cf. SSGG 15 §1), particulièrement consacrée à la vie de prière et dévotion. On permettra aux frères de consacrer du temps et de la formation à un style de prière franciscain qui pourrait aussi être d'utilité pour les autres fraternités ».

Le travail exigé n'est pas facile. En effet, nous rencontrons aussitôt des difficultés : dans la compréhension, dans la diversité et la pluralité, parce que sont appelés en cause notre vie, l'Évangile, l'expérience inhérente à notre charisme qui s'exprime selon diverses modalités en fonction de la culture et de la formation personnelle.

1.1. Quelques précisions

Pour commencer nous considérons important d'offrir quelques éclairages ou de donner des précisions de terminologie¹ pour comprendre ce à quoi nous

¹ Le contenu des points a, b, c, correspond au document de l'Ordre des Frères Mineurs, *L'esprit de prière et dévotion. Thèmes pour approfondir et réfléchir*, coordination du Secrétariat général pour la Formation et les Études, Rome 1996.

faisons référence quand nous parlons de ces choses qui concernent notre vie, et de ce que nous comprenons comme *Fraternité d'Ermitage ou Maison de prière*, qui se consacrent surtout à la vie de prière et dévotion.

a. *Contemplation*

Dans le texte latin des *Écrits* de saint François le mot *contemplation* se trouve une seule fois dans la première Admonition : *le contemplant avec les yeux de l'Esprit* (*Adm I, 20*). Les apôtres pouvaient reconnaître le Fils de Dieu, le Christ, dans sa chair d'homme seulement en le contemplant avec les yeux spirituels. *Contemplation*, dans ce texte de François, assume la signification, de reconnaître, au sein de la réalité, le sacrement vivant de Dieu présent parmi nous, dans la personne de Jésus et dans les signes eucharistiques du pain et du vin.

Si on élargit le sens de contemplation de la première Admonition, on pourra dire que la contemplation devient la manière de regarder, d'observer, de découvrir et de reconnaître, avec les yeux spirituels de la foi, la présence réelle de Dieu en ce monde. La réalité, de chair et de matière, devient une possibilité de voir et de croire en profondeur le mystère de Dieu. Le monde créé devient transparent pour reconnaître les traces de Dieu. L'unique prémisses pour la contemplation, ce sont les yeux spirituels, c'est-à-dire la capacité de tout voir avec les yeux de l'Esprit. Cette prémisses nous conduit à l'exigence d'avoir *l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération* (*Rb X, 8*).

Sainte Claire d'Assise, dans les *Lettres à Agnès de Bohème* use cette terminologie plus souvent que François. Elle exprime la modalité de vivre en rapport intime avec les mystères de la vie humaine de Jésus -Christ, en les regardant et en les imitant pour être en tout mémoire vivante de sa présence. Claire se rapproche de François plus que ne le font ses biographes, qui retiennent plutôt la vision traditionnelle de la contemplation : détachement du monde pour s'approcher des mystères célestes.

Résumant la signification de la contemplation dans les *Écrits* franciscains, on peut noter que François et Claire donnent à la contemplation un sens très concret et dynamique : ils reconnaissent la présence de Dieu et de son Incarnation, à travers la foi, au cœur du monde et dans la chair.

b. *Avoir l'Esprit du Seigneur*

Dans la première *Admonition*, François dit que l'Esprit du Seigneur habite chez les fidèles, car ils en sont participants. C'est le même Esprit qui accomplit tout bien chez le frère, ce qui lui permet d'être reconnu comme serviteur de Dieu (cf. *Adm XII*). L'Esprit du Seigneur opère en nous la totale participation et communication aux vertus trinitaires (cf. *Rnb XVII*, 14), au point de concrétiser l'insertion du frère dans cette même vie trinitaire ; avec l'aide de l'Esprit, en effet, le frère prend part à l'amour et à la communion de la Trinité (cf. *2Lfid 48ss.*).

Cette communion d'amour s'exprime dans la vie quotidienne du frère, car, en s'ouvrant à cette intime union et la vivant, il en obtient que son comportement, ses activités et ses paroles soient l'œuvre de l'Esprit lui-même qui habite le fidèle pénitent (cf. *2Lfid 48ss.*). Quand François avertit ses frères d'avoir toujours *l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération* (*Rb X*, 8), il les invite à vivre dans ce rapport avec Dieu qui est « unité simple et trinité parfaite », en sorte que cette relation s'exprime dans les bonnes œuvres, opérées par ce même Esprit du Seigneur dans la vie des frères.

Dans les *Écrits* de François, en effet, le mot *opération* exprime, dans la majorité des cas, la présence de salut de Dieu dans les actions et l'attitude concrète du frère. C'est ainsi que la vie de la fraternité sera elle aussi orientée vers l'action salvatrice, que Dieu a commencé en vue de l'homme et de la création. Vivant comme demeure de l'Esprit, Le laissant agir, chaque frère et la fraternité deviennent signe vivant du salut pour le monde. Avec cette vision de l'homme spirituel, François s'éloigne de toute division dualiste, parce qu'il voit chaque homme et toute la création comme « animés » par l'Esprit et par son action.

c. *Esprit de prière et dévotion*

Avec l'expression *esprit de prière et dévotion* François approfondit sa vision du Frère Mineur comme demeure de l'Esprit. François use cette expression soit dans la *Regula bullata* (cf. *Rb V*, 2), quand il traite du travail des frères, soit dans la *Lettre à frère Antoine*, où il parle de la manière d'enseigner et d'étudier la théologie (cf. *LAn*), faisant référence au texte de la propre Règle. Tout type de travail et aussi l'étude de la théologie ne doivent pas empêcher de vivre selon l'esprit de prière et dévotion. Ni le travail ni l'étude de la théologie ne sont vus en contraste avec cet esprit.

Mais il est clair que toute la vie, et donc aussi le travail et l'étude, doivent s'accomplir dans cet esprit d'adhésion familière à Dieu.

La vie de prière, comme expression de l'esprit de prière, occupe un poste privilégié dans la vie des frères, en s'orientant, ainsi que tout le reste, y compris le travail et l'étude, vers Dieu. La juste dévotion, donc, exprime cette attitude d'orientation amoureuse vers Dieu à n'importe quel moment de la vie: il faut non seulement prier dévotement, mais aussi travailler dévotement. L'Esprit de prière et dévotion assure la continuité de la conversion du pénitent à la suite du Christ, en cherchant partout et à tout moment et toujours, avec tout son cœur et de toutes ses forces le Très haut et souverain Dieu, qui nous a créés et rédimés pour le remercier et l'adorer (cf. *Rnb* XXIII, 8).

d. Fraternité d'Ermitage

L'Ermitage franciscain est une fraternité instituée comme partie vitale de la Province (cf. *SSGG* 15 §1) ayant la particularité d'organiser la vie selon la *Règle des Ermitages*, dans un lieu à l'écart et avec un style de vie sobre et simple. L'expérience contemplative dans la solitude fait partie de l'héritage franciscain et est une modalité d'approfondir la vie en Dieu. S'éloigner pour prêcher suppose une recherche radicale du Royaume de Dieu et de sa justice (*Rer* 3).

L'hagiographie et les chroniques franciscaines montrent une prédilection pour les lieux éloignés (montagnes, grottes, forêts, îles). Ces lieux offrent le témoignage d'une expérience privilégiée de prière, dans une ambiance dépouillée et au sein de la création. Selon les hagiographes depuis les débuts de l'Ordre, l'appel à une vie de prière radicale paraît un dilemme pour saint François et ses frères (cf. *1Cel* 35; *LegM* XII, 1). Ce qui exprime une tension nécessaire entre se retirer dans la solitude et cheminer sur les voies de l'évangélisation.

L'expérience franciscaine de ceux *qui veulent rester religieusement (vivre la vie évangélique) dans les ermitages* (*Rer* 1) est une innovation dans l'érémisme chrétien par le style proposé: vie retirée dans une petite fraternité, fondée sur un double modèle évangélique (Marthe et Marie) et familial, en prenant soin mutuellement les uns des autres (mères et filles); alternance régulière des rôles et des responsabilités; priorité donnée à la Liturgie des Heures et à la recherche des choses de Dieu; contexte pauvre (mendicité) et solitaire (clôture).

e. Maisons de prière

La *Maison de prière* est une fraternité particulièrement consacrée à la prière, avec la mission *d'avoir l'esprit de prière et dévotion*. C'est une communauté ouverte à l'accueil de personnes de toute provenance et sexe.

Les fraternités de prière ouvertes au monde, veulent rendre accessibles ces *refuges d'intime prière* (SSGG 13). Qu'elles soient accueillantes aux fidèles en recherche d'espaces et d'une atmosphère de silence et recueillement, Nous prêtons un service d'évangélisation à ceux qui désirent une retraite dans la solitude, en rencontrant des personnes et des groupes qui souhaitent être initiés au mystère de Dieu dans la prière personnelle et communautaire. La *Maison de prière* accompagne ces personnes dans leur recherche de Dieu, à travers une pastorale de la prière, en donnant quelques indications pour une pédagogie franciscaine de la prière (cf. SSGG 15 §2).

En des temps comme les nôtres de profonde sécularisation, d'immanence mobile et au cours desquels l'ouverture à la transcendance n'est pas habituelle chez les gens, selon les divers lieux où vivent les frères, il faudra toujours tenir compte des destinataires de cette pastorale de la prière, en distinguant ceux qui partent d'une importante expérience spirituelle de ceux qui n'ont même pas une élémentaire vie de foi.

1.2. Le texte qui nous a inspirés (Rer)

Les frères, fidèles à la propre profession, où qu'ils soient, dans le lieu et le service qui leur est confié *suivent dans la prière le Christ sur les traces de saint François* (cf. CCGG 19 §§1-2). Il existe une sacramentalité de la fraternité qui ne se limite pas dans l'espace et le temps, qui inclut tous les frères où qu'ils se trouvent. Conserver la présence du Seigneur permet de vivre la confiance en l'autre, créant ainsi la fraternité. Dans la mesure où on s'éloigne de cette conscience spirituelle profonde, on s'écarte de la grâce et de la communion avec les frères. On peut faire tant de choses en termes d'occupations, de service et d'activité, mais avec le risque de ne pas développer la vocation personnelle et la mission. Dans cette direction, il sera important de voir comment les « noyaux vitaux », repris de la *Règle des ermitages*, peuvent illuminer et nous aider à vivre la forme de vie que nous professons dans la Règle.

À partir d'un regard culturel et historique sur la vie de l'Ordre, nous savons que François et ses compagnons, réfléchissant sur la narration évangélique de la vie de Jésus, réussirent à harmoniser le difficile équilibre entre vie active et contemplative. François répondit ainsi aux diverses exigences que la propre fraternité lui présentait : la permanence parmi les gens, l'exhortation à la pénitence et l'aller vers des lieux solitaires de prière qui favorisent le colloque direct avec Dieu. Voilà bien l'éternel dilemme, aujourd'hui comme hier. Pour cette raison, que ce soit au niveau méthodologique ou pratique, nous pensons qu'il est fondamental de nous focaliser sur le texte lui-même de François², une source vitale et toujours actuelle. La Règle³ de vie dans les ermitages dit:

« Que ceux qui veulent rester religieusement dans les ermitages soient trois frères ou quatre au plus; que deux d'entre eux soient les mères et aient deux fils ou au moins un. Que les deux qui sont les mères mènent la vie de Marthe et que les deux fils mènent la vie de Marie.

Et qu'ils aient un enclos (cloître) dans lequel chacun aura sa cellule où il priera et dormira. Et qu'ils disent toujours complies du jour aussitôt après le coucher du soleil ; et qu'ils s'appliquent à garder le silence ; et qu'ils disent leurs heures; et qu'ils se lèvent à matines et cherchent d'abord le royaume de Dieu et sa justice. Et qu'ils disent prime à l'heure qui convient, et après tierce qu'ils rompent le silence et puissent parler et aller auprès de leurs mères. Et quand il leur plaira qu'ils puissent leur demander l'aumône pour l'amour du Seigneur Dieu, comme des petits pauvres. Et après cela, qu'ils disent sexte et none, et qu'ils disent vêpres à l'heure qui convient. Et dans l'enclos où ils demeurent, qu'ils ne permettent à personne d'entrer et qu'ils n'y mangent pas. Que les frères qui sont les mères s'appliquent à demeurer à l'écart de toute personne, et que par obéissance à leur ministre ils gardent leurs fils de toute personne, pour que nul ne puisse parler avec eux. Et que les fils ne parlent avec personne sinon avec leurs mères et avec leur ministre et leur custode, quand il lui plaira de les visiter avec la bénédiction du Seigneur Dieu.

Que les fils assument de temps en temps l'office des mères à leur tour, pour le temps qu'il leur aura paru bon de disposer. Et qu'ils s'appliquent à observer toutes les choses susdites avec sollicitude et application ».

2 Cf. FRANCESCO D'ASSISI, *Scritti*, ed. critica a cura di C. Paolazzi, Ed. Quaracchi, Grottaferrata (Roma) 2009, 345.

3 Le texte latin ne fait pas référence à une Regula, il dit: «*Illi qui volunt religiose stare in eremis...*». Pour ce motif il convient de l'appeler simplement « *Ceux qui veulent vivre religieusement dans les ermitages...* ». Le titre « *Regula pro eremitoriis* » a été donné tardivement par K. Esser : cf. K. ESSER, *Gli Scritti di S. Francesco d'Assisi*, Padova 1982.



LE CONTEXTE DE LA VIE ÉRÉMITIQUE DE FRANÇOIS : UNE PROPOSITION ORIGINALE

Dès les débuts de leur expérience, pour François et ses frères, l'Évangile de Jésus et sa Personne représenteront l'ultime critère de référence, la *norme* de leur vie. François, quasi au terme de sa vie, en fait Mémoire, réitérant que le Seigneur lui-même lui avait révélé de vivre selon la forme du saint Évangile (cf. *Test 14*). Dès les premières années – à lui *d'abord* et ensuite à ses compagnons – se sont présentées diverses difficultés qui concernaient le mode de vie des frères, les rapports qu'ils devaient avoir avec le monde, car ils avaient décidé de changer de vie et d'abandonner la logique mondaine.

Un passage fondamental fut vécu par la société médiévale au temps de François. Le passage des domaines féodaux aux communes. La manière d'établir des relations entre les personnes changea donc radicalement, passant de la mentalité féodale (relation en quelque sorte verticale, patron-sujet), à la nouveauté des communes qui proposaient une relation horizontale, même si limitée à certains groupes : de frère à frère. Ce changement influença la manière de penser des gens de leur époque et, parmi eux, de François et de ses frères.

Quel type de vie devait donc mener la fraternité primitive ? Et surtout quels devaient être les temps et les modalités de leur permanence parmi les gens et quels seraient les temps de retraite dans des lieux solitaires, qui favorisaient le colloque direct avec Dieu ? François et ses compagnons réussirent à dénouer ce nœud difficile, en s'appuyant sur la narration évangélique de la vie de Jésus.

Thomas de Celano dans la première *Vie* présente, précisément, François qui avait décidé de vivre selon l'Évangile, aussitôt après avoir reçu l'approbation orale de la part d'Innocent III. Il doit cependant affronter la question du mode de vie. Celano y fait référence : « Suivant le bienheureux père qui était comblé de joie, ils entrèrent alors dans la vallée de Spolète. Ils discutaient entre eux, en

vrais serviteurs de la justice, pour savoir s'ils devaient vivre leur vie parmi les hommes ou se retirer dans des lieux solitaires»⁴.

Nous savons que la première Fraternité franciscaine a fini par adopter une forme particulière de vie entre Ermitage et Cité/Ville⁵. Cela se devine dans un écrit de Jacques de Vitry de 1216. Dans sa lettre, Vitry nous montre que François et ses frères vivaient cette intéressante alternance : «Le jour, ils pénètrent dans les villages, s'adonnant à la vie active pour gagner des âmes pour le Seigneur; la nuit ils regagnent leurs ermitages ou un lieu solitaire pour mener la vie contemplative»⁶.

Le témoignage des premières années de vie de cette nouvelle «religion»⁷ nous aide à en comprendre le style, le *modus vivendi*, la croissance et l'idéal que François et ses compagnons concrétisaient. Si d'une part, donc, la Fraternité primitive a choisi une vie faite d'humble travail manuel et de témoignage courageux parmi les hommes, c'est-à-dire ceux auxquels ils annonçaient la pénitence comme des mineurs (cf. *Rnb* IX 1-2), d'autre part, de témoignages déjà rencontrés, nous notons que le contact des frères avec les gens n'épuisait pas leur idéal évangélique, en se réservant aussi des moments de solitude, durant lesquels ils cultivaient une intense prière. Nous savons que pour certains frères la recherche d'une vie solitaire consacrée à la prière devint bientôt une des modalités par lesquelles on pouvait appliquer la Parole du Seigneur Jésus⁸.

Nous pouvons imaginer que cette orientation déterminante surgit parce que pour eux l'unique référence valable était la *sequela Christi*. La *sequela* n'est pas une 'doctrine nouvelle', statique et rationnelle mais simplement la conséquence d'une réflexion sur le mystère de l'Incarnation et sur le style même de vie de Jésus et de ses disciples⁹.

Un texte fondamental pour comprendre cette alternance est la *Regula non bullata*. Dans celle-ci, nous pouvons voir comment on parle de la croissance

4 *1Cel* 35.

5 Cf. S. BORTOLAMI, *Minoritismo e sviluppo urbano fra Due e Trecento: il caso di Padova*, in *Esperienze eremitiche nel Veneto del Due-Trecento. Atti del Convegno nazionale di studi francescani* (Padova, 28-30 settembre 1984), Padova-Vicenza, 1985 [= *Le Venezie francescane*, n. s., II/1-2], 84; G. G. MERLO, *Tentazioni e costrizioni eremitiche*, in *Tra eremo e città. Studi su Francesco d'Assisi e sul francescanesimo medievale*, S. Maria degli Angeli-Assisi, 1991, 114-15, 120, nota 25; P. MESSA, *Tra vita eremitica e predicazione*, Assisi, 2009.

6 *1Vitry* 9.

7 Cf. *1Vitry* 11.

8 Cf. G. G. MERLO, *Tentazioni e costrizioni eremitiche...*, *op. cit.*, 114-132.

9 Pour la première Fraternité vivre selon la forme du saint Évangile veut dire imiter l'humilité et la pauvreté du Seigneur et en suivre les traces (cf. *1Pt* 2,21).

progressive et de la compréhension que les frères eux-mêmes avaient mûri au long des premières années d'expérience dans la communauté. À partir du texte, on peut noter : le groupe des frères menait une vie religieuse dynamique et active plus que statique et prédéterminée, faisant abstraction des caractéristiques personnelles. On peut donc déduire de la *Regula non bullata* :

- a. au début, tous les frères travaillaient et tous annonçaient aux hommes la pénitence (cf. *Rnb VII*);
- b. il y avait des frères qui s'occupaient de la prédication, d'autres de la prière et d'autres encore du travail (cf. *Rnb XVII*);
- c. chacun des frères pouvait adresser une exhortation à toutes les catégories sociales avec la bénédiction de Dieu (cf. *Rnb XXI*).

Le premier point souligne l'importance du travail dans la primitive fraternité franciscaine, tandis que le troisième point laisse entendre le contenu que devait avoir la première prédication (ou exhortation) permise à tous les frères. Notre attention se concentre cependant sur le deuxième point parce qu'il renvoie clairement à la division fonctionnelle, typique de la vie de la société du haut Moyen Âge. Il existait, en effet, une sous-division entre des hommes qui s'adonnaient à la prière, d'autres, à l'emploi des armes et d'autres encore, au travail manuel¹⁰.

Il est intéressant de noter que dans la *Regula non bullata* (cf. *Rnb XVII*), la prédication, la prière et le travail s'alignent en continuité conceptuelle et finalement terminologique, avec cette division trifonctionnelle de la vie de la société du haut moyen âge. On peut affirmer, à ce sujet, qu'au sein de la première fraternité se consolida de plus en plus une diversification où les groupes de frères vivaient de manière diverses les différents ministères : « Les prédicateurs [...] représentaient désormais un groupe en soi; les travailleurs aussi se configuraient peu à peu comme un groupe spécifique parce qu'ils ne constituaient plus la totalité des frères mais seulement une partie: certainement encore une bonne part, mais cependant en chute libre. Et les "priants-orateurs"? Je crois que l'on fait référence à ces frères qui choisissaient de vivre dans les ermitages et pour lesquels François écrivit une Règle ad hoc»¹¹.

10 Ceux qui se consacraient à la prière étaient les religieux, le clergé ; ceux qui se consacraient à l'usage des armes étaient d'habitude les nobles, et ceux qui se consacraient au travail manuel étaient des personnes communes, comme les paysans. Cf. G. DUBY, *Lo specchio del feudalesimo. Sacerdoti, guerrieri e lavoratori*, Roma-Bari, 1981.

11 F. ACCROCCA, *Francesco e la sua "fraternitas"*; *Caratteri e sviluppi del primo movimento francescano*, in F. ACCROCCA - A. CICERI, *Francesco e i suoi frati. La Regola non bullata: una Regola in cammino*, Milano 1998.

Certains frères, donc, étaient plus enclins à la prière, d'autres au travail et d'autres à la prédication, bien que vivants tous ensemble et selon le style de la Fraternité. François lui-même vient décrit par les hagiographes comme un frère qui vit cette alternance, immergé parmi les foules et qui se consacre à l'annonce de l'Évangile, mais toujours à la recherche d'un lieu de solitude pour se consacrer à la prière et à la contemplation. Le saint d'Assise, attentif comme une mère aux besoins des fils et aux nécessités des âmes désirait que les lieux de vie des frères fussent proches des villes, mais en dehors des centres habités, afin de garantir des espaces de quiétude pour la prière silencieuse (in *eremis*)¹².

2.1. La réception dans l'Ordre de la vie érémitique proposée par François. Alternance : Ermitage-Cité

Le processus lui-même de François d'Assise a été défini comme une alternance entre Ermitage et Cité¹³ et selon les hagiographes du Saint la question du mode de vie se présenta bientôt à la *Fraternitas* des mineurs. En effet, Thomas de Celano affirme dans la *Vita beati Francisci* qu'ils se demandaient quel type de vie choisir, c'est-à-dire « s'ils devaient vivre parmi les hommes ou se retirer dans la solitude ». Saint François choisit de vivre non seulement pour soi-même, mais aussi pour Celui qui est mort pour tous, « sachant que sa mission était de gagner à Dieu les âmes que Satan s'efforçait de lui ravir »¹⁴. Il en résulte qu'il n'y eut pas de tension entre contemplation et prédication, mais une alternance non seulement comme *fraternitas*, mais aussi personnelle dans la vie du Saint: « Pour cela, souvent il se retirait dans la solitude afin de pouvoir s'occuper uniquement de Dieu ; ce qui ne l'empêchait pas, quand il le fallait, de prendre à cœur les intérêts du prochain et de s'employer activement à son salut »¹⁵. Le désir de François était de « diviser et partager le temps que Dieu lui concédait pour acquérir la grâce », et il ne prenait avec lui « qu'un tout petit

12 Sur la modalité de prière de François et sur la recherche des lieux solitaires, je renvoie aux essais de O. SCHMUCKI, « *Secretum solitudinis* ». *De circumstantiis externis orandi penes sanctum Franciscum Assisiensem*, in *Collectanea Franciscana*, 39 (1969), 5-58 ; O. SCHMUCKI, « *Mentis silentium* ». *Il programma contemplativo nell'Ordine francescano primitivo*, in *Laurentianum*, 14 (1973), 177-222; O. SCHMUCKI, *Luogo di preghiera, eremo, solitudine. Concetti e realizzazione in S. Francesco d'Assisi*, in *Le case di preghiera nella storia e spiritualità francescana*, (a cura di F. Mastroianni), Napoli, 1978, 31-53.

13 Cf. F. ACCROCCA, *Dall'alternanza all'alternativa Eremo e città nel primo secolo dell'Ordine francescano: una rivisitazione* attraverso gli scritti di Francesco e le fonti agiografiche, in *Via spiritus* 9 (2002), 7-60.

14 *ICel* 35.

15 *ICel* 71.

nombre de compagnons plus au courant que les autres de ses habitudes, pour qu'ils le préservassent des visites et de l'importunité des hommes et fussent des gardiens amoureux et fidèles de sa quiétude»¹⁶.

Bonaventure dans la *Vita beati Francisci*, appelée habituellement *Legenda maior*, reprend ce que dit Thomas de Celano au sujet de la demande de se livrer à la contemplation ou bien à la prédication, mais finit par conclure que la réponse de François fut d'abord la prédication: «[...] la volonté divine était que lui, héraut du Christ, sortît pour prêcher » (*LM* 12,1). Pierre Jean Olivi s'exprime en termes assez équilibrés et en substance dans la fidélité à ce qui fut l'inspiration originelle de la fraternité initiale des mineurs; en effet, il déclare plus parfaite la vie de Jésus-Christ, des apôtres et de saint François où un temps est consacré à la solitude érémitique et un autre à la prédication¹⁷.

Bernardin de Sienne disait de François : « La vie mixte, le Christ l'assuma, étant attentif à Dieu et au prochain. [...] Ainsi semblablement fit saint François [...] qui considérait Dieu et l'Homme, donnant à l'un et à l'autre une part de temps »¹⁸. Cette vie attribuée par le Siennois au saint d'Assise était un modèle de vie pour les Frères Mineurs, qui adhéraient à l'Observance, au point qu'on ne peut s'étonner de ce que Girolamo da Udine écrivait en 1457 au sujet de son compagnon de prédication Jean de Capistran, soit l'année qui suivit sa mort advenue en 1456 : « Vu que tout dans sa vie se traduisait en action, s'il se trouvait appliqué ou à la prière ou à la prédication ou à la lecture ou à d'excellentes activités. Je ne pourrais pas me convaincre qu'il existât un homme plus bienheureux, capable de se consacrer à la contemplation pendant l'action ou d'accomplir des actions durant la contemplation»¹⁹.

Reprenant la voie de l'alternance, nous devons faire référence à Pierre d'Alcantara (1499-1562). Nous y trouvons une impulsion féconde de réforme dans l'Ordre, dans un rappel des frères aux origines franciscaines. Son exceptionnelle sainteté de vie trouve une attestation valable dans ses nombreux écrits, le plus connu étant le *Traité de la prière et de la méditation*. Chez le Saint se perpétue l'exemple extraordinaire de sa vie et du très haut degré de contemplation, de l'austérité personnelle et des dons mystiques

16 *ICel* 91.

17 Cf. P. G. OLIVI, *Lectura super Matthaëum*, cit. in G. L. POTESTÀ, *Storia ed escatologia in Ubertino da Casale*, Milano, 1980, 214.

18 BERNARDINO DA SIENA, *Predica XLIV*, 47-48, 56-57, in ID., *Prediche volgari sul Campo di Siena 1427*, a cura di C. Delcorno, II, Milano 1989, 1324-1327.

19 G. DA UDINE, *Vita di fra Giovanni da Capestrano*, 11, Curia Provinciale dei Frati Minori - Convento S. Bernardino, L'Aquila 1988, 31-32.

dont il fut favorisé par Dieu²⁰. Il précise dans le *Traité* que «le serviteur de Dieu doit se préoccuper d'avoir un temps établi pour s'occuper de Dieu, mais qu'outre ce temps, habituel chaque jour, il doit aussi se libérer parfois de tout type d'occupations, pour nombreuses qu'elles soient, afin de se consacrer entièrement aux exercices spirituels et de donner à son âme une nourriture abondante qui permette de récupérer ce qui se perd chaque jour à cause des propres défauts et acquérir de nouvelles forces pour aller de l'avant»²¹.

Le capucin Mattia Bellintani de Salò dans la *Vita, morte e miracoli del beato Felice da Cantalice* affirme qu' «il était médiateur entre le monde et la religion, apportant à celui-ci ses nécessités et à celle-là ses provisions; il était ainsi médiateur entre Dieu et les hommes, en lui présentant leurs besoins, et leur rapportant ses grâces»²². L'être "médiateur" pour l'hagiographe devient aussi un style de vie personnel de saint Félix : «Il avait réparti les temps de la nuit et du jour : il donnait la nuit à Dieu, le jour au prochain et dans les deux il se sanctifiait lui-même»²³.

Cette indication destinée aux frères n'influença pas seulement le style de vie adopté, mais aussi les narrations des hagiographes ; ainsi, par exemple Pacifique de Rimini racontant *Della vita e delle eroiche virtù del Venerabile padre Leopoldo da Gaiche* – qui sur le sillage de saint Léonard de Port Maurice diffusa la Via crucis afin que les personnes pussent renaître à une vie nouvelle – écrivit qu'« il avait disposé les occupations du jour et de la nuit avec tant de sagesse, que s'accommodant aux affaires, il se satisfaisait de ses affaires tout en menant une vie parfaite adaptée aux divers offices de Marthe et Marie, veillant sans altération autant à l'avantage du prochain qu'à la propre sanctification»²⁴.

Au Vingtième siècle, l'alternance entre la vie contemplative et la prédication est perçue comme un aspect névralgique de la vie franciscaine. Par exemple, Fr. Gerardo Cardaropoli, écrivant sur Fr. Gabriele Allegra, affirme : « Quel est le charisme intrinsèque à la vocation franciscaine ? Fr.

20 Cf. POSTULAZIONE GENERALE OFM, *Frați Minori Santi e Beati*, a cura di Silvano Bracci e Antonietta Pozzebbon, Roma 2009, 233-235.

21 SAN PEDRO DE ALCÁNTARA, *Tratado de oración y meditación*, Ed. Comunidad Franciscana del Palancar, El Palancar 2009, II parte, V capítulo, V aviso (la traducción è nostra).

22 MATTIA DA SALÒ, *Vita, morte e miracoli del beato Felice da Cantalice*, 8, a cura di V. Criscuolo, Istituto Storico dei Cappuccini, Roma 2013, 66. Circa il contesto di tale opera, cf. C. CALLONI, *Gli «stati» della riforma cappuccina (1528-1596)*, in *Italia Francescana* 84 (2009), 445-476.

23 MATTIA DA SALÒ, *Vita, morte e miracoli del beato Felice da Cantalice*, 13, 96.

24 *Della vita e delle eroiche virtù del Venerabile padre Leopoldo da Gaiche [...] del p. Pacifico da Rimini dell'ordine stesso e alunno della medesima provincia*, Tipografia Tommassini, Foligno 1835, 86.

Allegra l'a dit explicitement à plusieurs reprises : c'est le rapport entre la racine contemplative et sa concrétisation dans l'apostolat ; la contemplation comprise comme recherche de la volonté de Dieu et l'apostolat comme concrétisation du mandat reçu ».

En une phrase de la prière au bienheureux Leopoldo da Gaiche – pour employer les propres mots de Fr. Allegra: «L'esprit, le charisme de l'Ordre est exprimé avec douceur et avec force dans la prière au bienheureux Léopold» – c'est à partir de là que Fr. Gabriele entrevoit son «programme de vie»: «les quatre grâces» du charisme franciscain, c'est-à-dire, la sainteté, l'apostolat, la sagesse et le martyre en réalité l'amour pour le Père Céleste, vivant en Jésus, l'amour pour la Mère Immaculée, l'amour pour l'Église. Et il ajoute: «Finalement les paroles qu'on lit (ou qui se lisaient) dans la prière au bienheureux Léopold da Gaiche: *in solitudine Deum quarere et in medio populi tui salutem operari...*»²⁵.

²⁵ G. CARDAROPOLI, *P. Gabriele Maria Allegra un francescano del secolo XX*, Ed. Porziuncola, Assisi 1996, 35-37.



CERTAINS ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA RÈGLE POUR LES ERMITAGES

Du texte de la *Règle pour les ermitages* (cf. ci-dessus 1.2.) émergent ces points importants : c'est la *Fraternité et chacun des Frères*, qui vit l'expérience de prière. Saint François propose *un style de vie*, de « mères » et de « fils », ayant comme référence essentielle l'icône évangélique de Marthe et Marie. L'intuition géniale et fascinante du saint d'Assise se concentre sur l'*accueil et l'écoute du Seigneur*. Il exhorte chaque frère à *mendier comme un pauvre* et à vivre comme un fils, comme un mineur, dans une *alternance dynamique et féconde* (de *fils* à *mère*) qui aide à comprendre profondément la custode (protection) réciproque et participe à un chemin de liberté, qui à travers une « douce dépendance » de l'autre, nous ouvre à la relation avec l'Autre, le Seigneur. Essayons d'approfondir les points indiqués ci-dessus.

A. *La Fraternité et chacun des frères*

La Fraternité et chaque Frère sont non seulement un don potentiel du Seigneur, mais aussi « le lieu mystique » où se vit l'Évangile. C'est un lieu où se vit l'expérience de prière et de rencontre avec le Seigneur. La fraternité est une dimension beaucoup plus ample que ce que nous pensons. Pour François lui-même, depuis les origines, le Seigneur lui a manifesté qu'il devait vivre l'Évangile avec ses frères. Dans le *Testament*, il écrit : *Et après que le Seigneur m'eût donné des frères, personne ne me montrait ce que je devais faire, mais le Très haut lui-même me révéla que je devais vivre selon la forme du saint Évangile (Test 14-15)*. S'il n'y a pas de frères, tout est plus pauvre, stérile et triste, et surtout il n'y aura pas la richesse de l'expérience de la Fraternité dans le Seigneur, ni le partage de sa Parole. Chez François il y a l'*unité du simultané*. L'enfant d'Assise, avant tout autre aspect, parle de l'importance de la relation entre les frères et en même temps, il a l'intuition qu'ainsi l'on apprend à vivre concrètement le rapport avec Dieu, en s'impliquant tous et soi-même en toute chose. Dans cette *simultanéité*, nous ne pouvons pas séparer l'expérience de la relation

avec l'autre et avec les frères, de l'expérience de la relation avec le Seigneur. Il existe une *unité*. Voilà l'expérience révélée par le Seigneur à François et à ses frères : une invitation à vivre dans la Fraternité l'expérience spirituelle de Béthanie, comme Marthe et Marie, en étant « mères » et « fils ».

B. *Un style de vie*

La dimension concrète de François est remarquable : il propose une chose immédiate. Il nous semble important de noter un de ses traits typiques : à travers l'*icône* évangélique de Marthe et Marie (cf. *Lc* 10,39-40), dans le court écrit sur la vie dans les ermitages, il utilise des allégories et des images féminines pour parler de lui et de la vie des frères²⁶. Les exhortations par lesquelles François demande aux Frères qui sont dans les ermitages de se garder du contact avec les gens, l'invitation faite aux « mères » afin qu'elles protègent leurs fils de tout étranger, de telle sorte que personne ne vienne leur parler, laisse penser que souvent les frères qui vivaient dans les ermitages, au moins à certains moments, étaient perturbés et distraits par le contact avec les gens. Pour ce motif, François souligne le rôle très important de Marthe, la mère, qui permet au fils de vivre dans la solitude et la prière pour recevoir la Vie. La mère donne la vie : c'est sa vocation, elle est consacrée à cette offre vivante²⁷. Le véritable amour fraternel contient en soi la délicatesse confiante et l'efficace générosité de l'amour maternel : il nourrit, protège et se sacrifie pour ses propres enfants (cf. *Rnb* IX, 10-11). Ces rôles sont coessentiels l'un et l'autre et ne s'excluent pas. C'est dans cette relation de protection maternelle et pleine de respect qui se recrée spirituellement le lieu de Béthanie, lieu où advient l'accueil et où on s'assied pour écouter le Seigneur. La relation dont parle François est donc pleine d'affection et d'attention réciproque²⁸. Notons que ce style de vie, et « lieu vital », est la médiation qui conduit chaque priant à Béthanie, dans la prière et dans le dialogue avec le Maître. Simplement, ce lieu spirituel a comme fin ultime de rencontrer le Seigneur et de demeurer avec lui.

26 O. VAN ASSELDONHK, *La Regola 'pro eremitoriis data'*, in *Studi e ricerche francescane*, 8 (1979), 12-14; J. DALARUN, *Francesco: un passaggio*, 45-47.

27 *Consacrer et offrir*, trouvent leur signification spirituelle dans el texte de Paul où il écrit : *offrez vos corps comme un sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu (Rm 12,1-2)*. L'offre de la vie est le don constitutif de l'Esprit du Seigneur.

28 Cf. *2Lf* 49-53 ; *LfL*.

C. Accueillir et écouter le Seigneur

Ceux qui sont les « fils-Marie » sont appelés à *accueillir*, à *s'asseoir* aux pieds du Seigneur et à *écouter* sa voix. C'est l'invitation obligée pour connaître le Seigneur. L'être en prière assure et protège la primauté et la relation avec Dieu dans notre vie. François, dans ce court texte, rappelle, en effet, l'Évangile : *qu'ils recherchent avant tout le règne de Dieu et sa justice* (cf. Mt 6, 33 ; Lc 12, 31; Rnb XXII, 26; Rb V, 2). Chercher le *règne de Dieu* est une réalité aussi bien extérieure qu'intérieure, c'est la manifestation de la seigneurie de Dieu en nous qui devient expérience de la grâce divine. Ce don, l'homme ne peut ni l'acheter, ni prétendre le conquérir par les propres forces parce qu'il vient de Dieu mais il est appelé à l'accueillir et à en faire l'expérience. Le sens de *justice*, par contre, dans le contexte franciscain signifie *redonner de la beauté à ce qui a été déformé*²⁹, c'est-à-dire restituer de la beauté tout comme Dieu l'a désirée et pensée, parce que toute beauté vient de Dieu. En redonnant de la beauté à toute situation ou relation brisée ou « déformée » par un mode erroné d'aimer, nous vivons et faisons l'expérience de la présence de Dieu. C'est cette grâce qui restitue un ordre spirituel interne, un *ordre sacré*³⁰.

Pour saint François, ce chemin intérieur de *recherche du royaume de Dieu et de sa justice* a besoin d'un temps de solitude et de travail intérieur, que nous pourrions définir comme une *solitude en fraternité*. C'est une caractéristique typiquement franciscaine, unique, en tant qu'elle se démarque de la modalité et de la pensée classique de vivre l'ermitage. La solitude dont parle François dans ce texte succinct sur *ceux qui veulent mener la vie évangélique dans les ermitages* (cf. Rer 1), n'est pas la vie d'un ermite dans le désert, mais une invitation à une solitude protégée par la présence de la Fraternité. Cette expérience naturellement se fait avec justice, ne devient pas violation ou réduction au silence, mais c'est une solitude qui implique un langage et une communication plus profonde, où les « fils » prient en solitude, sachant et reconnaissant qu'ils sont protégés en silence par les « mères ». Pour le concrétiser – l'organisation des espaces, du temps, la possibilité de demeurer dans des lieux éloignés et de célébrer la liturgie des heures –, il existe des modalités nécessaires pour favoriser

²⁹ Cf. BONAVENTURA, *Collationes in Exaëmeron* I, 34.

³⁰ Un *ordre sacré*, *mettre un ordre sacré* (du grec: διατίθημι ἀρχήν). C'est quand nous faisons l'expérience de nos diverses relations concrètes : avec nous-mêmes, avec les autres et avec Dieu. Si nous ne cherchons pas cette primauté de la *justice*, au sens profond et spirituel, notre ministère, notre mission risque de ne rien valoir (cf. 1Cor 13, 2).

l'écoute du Seigneur, sa *seigneurie* et sa justice en nous. La tradition de l'Église elle-même a toujours veillé sur cette « solitude habitée » et l'a proposée comme voie privilégiée de la rencontre avec le Seigneur. Cela nous situe au sein de la dimension d'une pauvreté et d'une minorité qui devrait nous conduire de plus en plus à être des « fils-disciples » à l'écoute du Maître.

D. *Demander l'aumône comme des pauvres*

Un autre aspect intéressant qui émerge de cette brève norme de vie, c'est la capacité de François d'harmoniser la recherche de la primauté de Dieu avec les rapports humains et réciproques. Le saint d'Assise qui connaît bien la richesse de l'être pauvre, semble mettre en évidence le rapport « mère-fils » comme paradigme existentiel où la pauvreté du fils est vécue comme gratitude envers la « mère » ... : signe providentiel du soin de la part du *grand bailleur d'aumônes*. Cela signifie vivre comme des enfants indigents et « mineurs » pour avoir confiance dans le Seigneur qui use les médiations des frères et du « livre de la création » pour manifester la sollicitude divine envers ses créatures (cf. *2Cel* 77). Les « fils » sont appelés à ne pas prétendre mais à « dépendre » des « mères », comme des *pauvres*, dit François, et à demander l'aumône *pour l'amour du Seigneur Dieu* (cf. *Rer* 5). Se reconnaître indigents et dépendants de l'autre, ce n'est pas facile, surtout quand nous sommes habitués à vivre une vie autonome et indépendante, et cependant il s'agit d'une part essentielle de la vie franciscaine : être pauvres et dépendants pour être des « fils » simplement libres de tout type de préoccupation de ce monde (cf. *Mt* 6,24-34). Dans ce sens nous pourrions dire que les « fils » expérimentent leur être de créatures aimées, pour renaître spirituellement et être sans cesse attirés par la fascination d'avoir vécu la relation la plus importante : demeurer/être avec le Seigneur.

E. *Une alternance libératrice*

Un point très important est l'alternance à laquelle François invite les frères. Les fils parfois assument l'office de mères, comme il leur semblera opportun, dans la disponibilité de se relayer selon les circonstances, en essayant d'observer tout ce qui a été dit précédemment (cf. *Rer* 10). Cette intuition du saint d'Assise est unique et originale. D'une part, cette alternance rappelle en profondeur le style franciscain, l'être « mineurs » : le rôle d'être mère pour le fils n'est pas un rôle de domination ou de

possession, mais c'est toujours une dimension typiquement féminine et maternelle. Pour François, *mater* signifie prendre soin de l'autre dans ses aspects concrets (la nourriture et la protection), semblable à un ministre, c'est-à-dire, servir les frères; c'est «l'amour libre», qui chérit et vit un amour vrai pour l'autre (cf. *Rnb IX*, 10-11). D'autre part, dans cette alternance, laissée à la discrétion des frères, François invite les «fils» à faire l'expérience concrète du rôle de «mère» pour appliquer la règle d'or envers le frère qui désormais sera appelé à être «fils». C'est ainsi que l'alternance a la fonction de garantir une relation libre, fraternelle et maternelle, responsabilisante de la « mère »: qui ne domine pas mais sert; et du «fils», qui n'entre pas dans une dépendance infantile et sans responsabilité.

F. *Regard d'ensemble*

De ce que nous avons énoncé, le texte, dans ses diverses articulations, a comme point névralgique *l'expérience de la rencontre* ; ce qui consiste en l'accueil et en la recherche du Seigneur, de son Règne et de sa justice : source de toute beauté et de tout bien suprême. C'est le chemin dynamique de l'altérité qui n'est pas privé de souffrance, mais qui finalement nous conduit à la conscience que seuls nous ne pouvons rien faire. Un chemin, donc, de libération de notre illusion d'autonomie qui souvent nous éloigne de notre vocation profonde : être avec le Seigneur. L'union des *noyaux vitaux* qui se trouvent dans le texte de *Ceux qui veulent rester religieusement dans les ermitages* porte en soi à l'harmonie et à l'indissolubilité : François lui-même les offre comme conseil qui provient de sa profonde expérience avec le Seigneur. Cette consonance nous la notons dans la prière *Salut des Vertus*, que le Poverello d'Assise écrivit après avoir perçu et contemplé cette lumière dans son expérience avec Dieu: *Qui en a une et n'offense pas les autres les a toutes, et qui en offense une n'en a aucune et les offense toutes*³¹.

Si l'Évangile est considéré comme la *norme d'amour*, nous devons affirmer qu'il ne peut être divisé. Cette indissolubilité entre dans l'harmonie des noyaux, car si nous en vivons un aspect sans offenser les autres, nous les vivons tous.

31 *Salvir* 6-7. Illuminante la citation de l'apôtre Jacques que les experts ont vu en transparence dans cette prière : *Observer toute la loi et trébucher sur un seul point, c'est se rendre passible de tout (Jc 2,10)*.



VOIES CONCRÈTES POUR LES FRATERNITÉS D'ERMITAGE OU LES MAISONS DE PRIÈRE

Les « noyaux vitaux » énoncés réclament des aspects que nous retrouvons dans la *Regula* des Frères Mineurs. Les Frères sont appelés à vivre et à veiller sur l'appel du Seigneur comme un don reçu du Très haut. Souvent, saint François dans ses *écrits* exhorte ses frères à protéger la présence du Seigneur dans la propre vie en les invitant à considérer « *qu'ils doivent par-dessus tout désirer avoir l'Esprit du Seigneur et sa sainte opération* » (Rb X, 8).

Nous pouvons aussitôt noter que cette vocation peut se conserver au sein des modalités proposées par François dans le texte de *Ceux qui veulent mener la vie évangélique (vivre religieusement) dans les ermitages* (Rer 1)..., être des « mères » ou « fils » à la recherche de la primauté du Royaume de Dieu. Tout ceci n'implique pas seulement l'expérience de chaque Frère, mais c'est une dimension de profonde communion avec les frères qui vivent la même profession et appel du Seigneur.

Sans penser à confiner ces suggestions dans des schémas statiques, elles veulent être des fenêtres ouvertes qui enrichissent notre forme de vie et l'appartenance au Seigneur. Avant tout, ces « noyaux vitaux » peuvent être une aide pour ceux qui s'engagent à vivre dans une *Fraternité d'Ermitage* ou dans les *Maisons de prière*, ces lieux où on se consacre à l'oraison et à la dévotion selon les formes franciscaines mais qui peuvent ne pas être exclusivement destinés aux frères.

4.1. *Fraternité d'Ermitage*

Ceux qui veulent vivre religieusement dans les ermitages À propos de ce paragraphe il s'agit de voir comment les « noyaux vitaux » peuvent orienter, en suggérant des voies concrètes pour la constitution d'une Fraternité qui prétend vivre cette particulière consécration.

1. *Discernement*. Les frères sont appelés à accomplir un discernement permanent comme un *habitus*³². Dans ce cas, ceux qui ont l'intention de vivre cette dimension de la vie de prière, sont appelés à avoir conscience de leur « demeurer aux pieds du Seigneur », selon un style de vie pauvre et mendiant, en un temps où on *salterne* dans le service de *Marie* (fils qui est aux pieds du Seigneur) et de *Marthe* (qui comme une mère prend soin et protège le fils).

Ce ne sont pas seulement ceux qui demandent à faire cette expérience qui doivent accomplir le discernement, mais ce sont surtout les Ministres provinciaux et les Custodes qui doivent discerner devant Dieu, en ayant conscience que la *Fraternité d'Ermitage* n'est pas une fraternité thérapeutique pour les frères en difficulté. Le discernement devra clarifier si les frères sont vraiment inspirés par le Seigneur à rechercher la primauté de son Règne, ou cherchent un choix qui les éloigne de leur vocation et de leur réalité (cf. *Rnb XVI*, 4).

2. *Une fraternité*. Avant tout, comme élément qui caractérise notre vie il y a le don de la fraternité. De ce qui émerge, nous pouvons affirmer que c'est une fraternité qui constitue l'Ermitage franciscain. Un frère peut vivre seul une expérience d'ermite. Mais non pas dans le sens franciscain. La Fraternité d'Ermitage n'est pas séparée du reste de la Fraternité provinciale, mais en est une partie fondamentale dans la communion trinitaire et donc fraternelle. En raison de la dynamique qui s'instaure dans la relation d'une simple famille (évitant l'équivoque et la source de nombreuses immaturités, qui est d'essayer de calquer sur le Couvent les dynamiques familiales de la famille d'origine ; l'étude de Dalarun sur le terme *mater* aide à éclaircir ce point souvent source d'incompréhensions), la Fraternité doit être petite selon la Règle (cf. *Rer* 1).
3. *La minorité*. Le style de vie que nous comprenons pour la Fraternité et le lieu de son éventuelle résidence doivent protéger une vie simple, une vie pauvre et sobre qui favorise surtout la tension dynamique que réclame l'alternance.
4. *L'Ermitage pour le Royaume de Dieu*. La Fraternité d'Ermitage qui vit dans un lieu séparé, dans la solitude, ayant un style de vie sobre et simple, n'a pas une finalité intrinsèque, mais elle propose la recherche du silence pour rencontrer le Seigneur dans la prière. L'Ermitage et la prière sont

32 La Règle est très riche de références où on répète un style de vie qui est en continuel discernement. Que les frères se gardent de vivre "spirituellement"...

toutes deux des médiations au service de la recherche de la centralité de Dieu, de son Règne et de sa justice (cf. *Rer* 3), et donc ils ont toujours une dimension ecclésiale³³.

5. *Le lieu saint*. Le lieu n'est pas secondaire, car il existe la grâce du lieu. Ce qui rend saint le lieu, ce ne sont pas les pierres mais ceux qui les ont habitées et ce qu'on y vit. Béthanie est exemplaire de ce que doit être réellement le lieu de l'affection et de la confiance, de l'écoute et de la protection, un lieu de familiarité avec le Seigneur ! Béthanie est d'une certaine manière un lieu/ école où l'on apprend à vivre la *sequela Christi* (Voir l'Alverne et d'autres lieux prédisposés à créer ce que la *Règle pour les ermitages* ..., et notre tradition suggèrent).
6. *Lieu de clôture pour les frères*. L'Ermitage est un lieu réservé seulement à la prière. Par conséquent, c'est un lieu consacré exclusivement et seulement aux frères et la clôture y existe, fermement défendue par la « mère » dans une alternance dynamique (cf. *Rnb* VII, 13-14).
7. *Temps, continuité et alternance*. Ce sont trois critères requis réellement pour l'Ermitage. Le *temps* est important pour les Frères qui seront appelés à être la fraternité « stable » (minimum deux frères *mère-fils*), pour pouvoir lancer la nouvelle Fraternité et garantir une *continuité*. C'est ainsi que la *Fraternité d'Ermitage* peut offrir un espace d'accueil aux frères (ex. deux en plus) qui veulent vivre l'Ermitage pour un temps relativement long mais sans stabilité. Après le premier moment, les frères qui ont vécu comme *fils* seront invités à vivre l'alternance en temps opportun, en assumant avec simplicité le « rôle » de *mère*.
8. *Le projet de vie*. La *Fraternité d'Ermitage*, après une première phase de connaissance, doit stipuler une ébauche de projet de vie (temps, horaires, cadences, l'alternance etc.) avec des délais opportuns d'évaluation avec les Ministres provinciaux ou Custodes, et démarrer un style lié à notre spiritualité selon la *Règle pour les ermitages*. Un aspect doit se manifester dans cette Fraternité : la prière est primordiale et exclusive.
9. *Non pas une alternative mais une alternance*. François ne vit pas exclusivement la vie apostolique ou la vie érémitique, mais bien *l'alternance* entre la prière et le simple témoignage au milieu des hommes. De même, il nous semble important d'indiquer que la proposition de vie

33 Cf. P. MARTINELLI, *La riscoperta della vita eremitica e la famiglia francescana*. Atti della Giornata di studio in occasione di venticinque anni di presenza del Romitorio delle Stigmate (Verna, 27 settembre 2008), in *Studi Francescani* 106 (2009), 339-342.

de l'Ermitage, ou vivre l'expérience de l'Ermitage ne doit pas être pour les frères une *alternative*, mais une *alternance* qui peut aider chaque frère et les Fraternités à retrouver cette harmonie intérieure et cet ordre qui vient de Dieu et sa centralité afin de retourner, ensuite, à leur propre mission³⁴.

10. *Service et mission*. Nous pensons que la *Fraternité d'Ermitage* est un service précieux et fécond aux frères et à la Province.

4.2. *Maison de prière*

Sous cet aspect, les « noyaux » peuvent orienter fortement et apporter de la lumière à la réalité ou aux lieux où existent des Fraternités destinées à être des *Maisons de prière*. Nous nous rendons compte que celles-ci se différencient d'une *Fraternité d'Ermitage* au sens strict, mais qu'elles peuvent fournir une forte spiritualité, typiquement franciscaine, et donc ouverte aux hommes et aux femmes de notre temps, et non exclusivement aux seuls frères, disposés à vivre la proposition que nous présentons sur base de notre charisme.

1. *Discernement*. Comme on l'a déjà dit auparavant, ce ne sont pas seulement les frères demandeurs de vivre la consécration à la prière qui doivent se soumettre à un discernement. Les Ministres provinciaux, les Custodes sont appelés à accueillir comme un don le fait d'avoir une fraternité consacrée à cette priorité de l'Ordre. C'est un don vital pour toute la Fraternité provinciale et elle doit être voulue et accompagnée par la Province. Les Ministres provinciaux et Custodes doivent discerner avec responsabilité devant Dieu cette priorité, et pas uniquement en théorie, mais encourager concrètement les frères qui peuvent vraiment être inspirés par le Seigneur à se consacrer à la vie de prière (cf. *Rnb XVI*, 4). Les frères qui ressentent l'appel à se consacrer à la prière doivent avoir conscience de leur « être aux pieds du Seigneur », comme *Marie* et comme *Marthe* en prenant soin des *frils* qui leur sont donnés et en les protégeant.
2. *Une Fraternité consacrée surtout à la prière*. Outre les normales différences avec la *Fraternité d'Ermitage*, il convient de mettre en évidence en constituant une *Maison de prière*, qu'il s'agit d'une Fraternité spécialement consacrée à la prière. En fonction de la dynamique qui s'instaure dans les relations d'une simple famille, nous retenons qu'il faut sauvegarder

34 Cf. P. MESSA, *Tra vita eremitica e predicazione*, Assisi 2009, 141.

une Fraternité de petite dimension. Les personnes qui sont accueillies devraient, idéalement, suivre la même proportion.

3. *Vocation et mission de la Fraternité.* C'est toujours une fraternité qui a un projet de vie et comme caractéristique particulière la tâche d'*avoir l'esprit d'oraison et de dévotion*. Les frères qui se consacrent à ce style de vie ont un rôle simple et très important : ce sont eux-mêmes avant tout ceux qui sont *appelés* à vivre la vie de prière. Cette dimension est un fort témoignage par elle-même, simple et authentique. C'est la priorité de la recherche du Royaume de Dieu qui détermine, en un premier temps, l'être appelés à vivre comme *Marie* qui demeure aux pieds du Seigneur, en tant que *filis*. Le second moment, c'est la mission: nous sommes appelés à devenir des "*mères*", face à celui qui le demande et désire être accompagné dans la rencontre avec le Seigneur. À la différence de la *Fraternité d'Ermitage ces Maisons de prière* sont ouvertes à l'accueil de personnes de toute provenance et sexe.
4. *Temps et continuité.* Les frères qui seront appelés à résider dans la Fraternité devront être *stables pour un temps*, pour pouvoir lancer la nouvelle fraternité et garantir une *continuité*. Nous pensons qu'il s'agit d'un bon critère pour constituer une Fraternité consacrée à la prière. Il arrive très souvent qu'en changeant les frères, le projet décline et perde son élan initial : il convient d'avoir confiance et croire que cette fraternité est vitale pour la Province.
5. *Le lieu.* Le lieu, comme déjà affirmé plus haut, n'est pas secondaire : *c'est la grâce du lieu*. Comme proposition importante nous faisons la promotion et nous encourageons le fait que la *Fraternité de prière* puisse se situer auprès d'un lieu saint (sanctuaire). Les exemples pourraient être nombreux. En tout cas, les lieux sont importants. Le lieu doit être éloigné : qu'il garantisse la solitude selon un style de vie sobre et simple, où les frères peuvent vivre à l'écart et se consacrer à la prière et à l'accueil de qui demande à vivre une expérience de solitude. Ce pourrait être des lieux imprégnés par la vie sainte de frères qui ont vécu leur vocation à cet endroit. Voilà des lieux qui parlent.
6. *Le projet de vie.* La Fraternité qui se consacre à la prière, après une première connaissance, doit stipuler une ébauche de projet de vie (temps, horaires, cadences, etc.). On établira des temps et des évaluations – avec les Ministres et Custodes – du style de vie, afin de puiser de la richesse de notre spiritualité de possibles itinéraires spirituels de notre riche tradition franciscaine.



QUELQUES DEMANDES

Comme *conclusion* nous proposons des questions dans le but de nous aider à réfléchir personnellement et à échanger en Fraternité au sujet de la dimension franciscaine de la prière et dévotion. Ainsi nous sommes certains que cet essai sera un instrument pour nous aider à vivre avec authenticité notre “*forma minorum*”, et trouver par ailleurs des indications concrètes pour une *Fraternité d’Ermitage* ou une *Maison de prière*.

- Il faut renforcer, cultiver et approfondir la vie de prière. Quel sens contient cette insistance en ce moment présent de mon histoire personnelle et de celle de ma Fraternité ? Comment approfondir réellement cette vie de prière ?
- Notre vie de Frères Mineurs dans ses réalisations (dans la diversité des missions et évangélisation) rend-elle possible une vie de prière convaincante ou peut-être cache-t-elle le vide ?
- Pour progresser dans notre vocation nous semble-t-il important de nous retirer de temps en temps dans la solitude ?
- Parmi les services que nous pouvons offrir comme frères il y a l’accueil de ceux qui veulent prier avec nous, parmi nous, cherchant Dieu avant toute autre chose. Notre fraternité est-elle capable d’offrir ce service avec un minimum de garantie ? Sommes-nous capables d’offrir une vie de prière significative ?
- Avons-nous jamais considéré la possibilité de créer une *Fraternité d’Ermitage* ou une *Maison de prière* dans la Province ou Custode ?
- De la *Règle pour les ermitages*. Comment peut devenir vitale pour nous l’expérience de prière de solitude dans ma *Fraternité* suivant l’exemple de l’expérience spirituelle de Béthanie ? Que peut nous dire le *style de vie de mères et fils*, expérience proposée par François, de refuge dans la solitude ? Notre vocation a comme point central *l’accueil et l’écoute du Seigneur* dans le but d’accueillir son règne et sa justice en nous-mêmes ?

Je sais *demandar l'aumône comme un pauvre* et vivre comme *fijs et mineur* ? Je vis réellement au cœur *d'un chemin de liberté*, à travers une « douce dépendance de l'autre », un don qui m'ouvre à une relation vitale avec le Seigneur ?

INDICE

PRÉFACE	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	5
INTRODUCTION.....	7
I. PRÉLIMINAIRES ET MÉTHODOLOGIE.....	9
1.1. Quelques précisions	9
a. Contemplation	10
b. Avoir l'Esprit du Seigneur	11
c. Esprit d'oraison et de dévotion	11
d. Fraternité d'ermitage	12
e. Maison de prière	13
1.2. Le texte qui nous a inspirés (Rer)	13
II. LE CONTEXTE DE LA VIE ÉRÉMITIQUE DE FRANÇOIS : PROPOSITION ORIGINELLE	15
2.1. La réception dans l'Ordre de la vie érémitique proposée par François. Alternance : Ermitage-Cité.....	18
III. CERTAINS ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA RÈGLE POUR LES ERMITAGES	23
A. Fraternité et chacun des Frères	23
B. Un style de vie	24
C. Accueillir et écouter le Seigneur	25
D. Demander l'aumône comme des pauvres	26
E. Une alternance qui libère	26
F. Un regard d'ensemble	27
IV. VOIES CONCRÈTES POUR LES FRATERNITÉS D'ERMITAGE OU MAISONS DE PRIÈRE.....	29
4.1. Fraternité d'Ermitage	29
4.2. Maisons de prière	32
V. QUELQUES DEMANDES.....	35

CURIA GENERALE DEI FRATI MINORI
Via di Santa Maria Mediatrice, 25
00165 Roma
www.ofm.org